

Une étude



et



La sécurité des deux-roues motorisés : quels comportements ? Quelles attentes de la part des conducteurs à l'égard des assurances ? – vague 2

Baromètre réalisé par Harris Interactive et BPCE Assurances pour Banque Populaire



Mai 2022

Jean-Daniel Lévy, Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion
Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion
Anaïs Prunier, Chargée d'études au Département Politique – Opinion



Sommaire

Méthodologie d'enquête	P.3
Que retenir de cette enquête ?	P.5
Pratiques de conduite et virages dangereux	P.8
Les risques d'accident : perception et attitudes des conducteurs	P.13
Prévention routière : quelles attentes des conducteurs ?	P.19
Regard des conducteurs sur la proposition d'un partenariat d'une assurance avec l'application Liberty Rider	P.25
Regard des conducteurs sur les campagnes ou dispositifs de communication en matière de prévention routière	P.28

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **21 avril** au **6 mai** 2022.



Échantillon de **1 033** personnes, représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe**, **âge**, **catégorie socioprofessionnelle**, **région de l'interviewé(e)** et **fréquence d'utilisation d'un deux-roues motorisé**.



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.
- Dans le cadre de ce document, les termes « motards » et « conducteurs » renvoient aux conducteurs de deux-roues motorisés (qu'il s'agisse de cyclomoteurs, de motos légères, de motos, etc.)
- Sont signalées dans ce rapport les évolutions significatives (+ ou - 3 points ▲ ▼) relativement à l'enquête menée précédemment par Harris Interactive :
 - « La sécurité des deux-roues motorisés : quels comportements ? Quelles attentes de la part des conducteurs à l'égard des assurances ? », étude en ligne réalisée pour Natixis / Banque Populaire du 13 au 27 mai 2021 auprès d'un échantillon de 1007 personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.

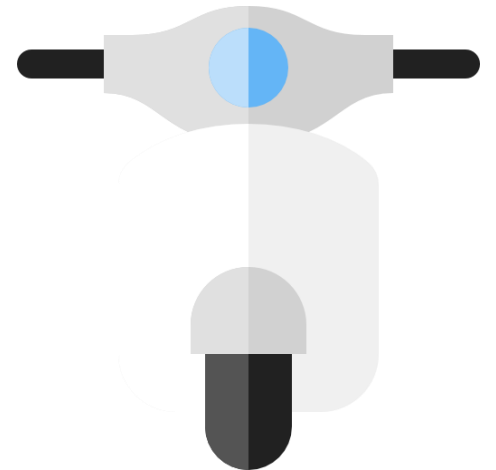
Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4



Que retenir de cette enquête ?



Principaux enseignements (1/2)

Pratiques de conduite et virages dangereux : des conducteurs qui font majoritairement preuve d'une certaine prudence

- ❖ De façon générale, les conducteurs de deux-roues motorisés estiment conduire leur moto ou scooter avant tout à la vitesse maximale autorisée (43%, +5 points depuis l'an dernier) ou plus lentement que celle-ci (41%, -6 points). Seulement une minorité d'entre eux (16%, mais ce score est en légère hausse) déclarent conduire leur cylindrée plus vite que la vitesse maximale autorisée. Notons que dépasser celle-ci est plus revendiqué que la moyenne de la part des hommes (19%), des habitants de communes rurales (23%) et de ceux qui conduisent les plus grosses cylindrées (28%).
- ❖ Dans le détail, c'est en ville que les conducteurs se montrent les plus prudents : 45% (-4 points) déclarent rouler plus lentement que la vitesse maximale autorisée, 43% (+4 points) à cette vitesse maximale et seulement 12% (+3 points) au-dessus de celle-ci.
- ❖ En cas de virage dangereux, les deux tiers des conducteurs de deux-roues motorisés estiment réduire leur vitesse, pour plus de sécurité (+3 points), alors que 18% (-4 points) déclarent conserver leur vitesse car ils apprécient la sensation d'aller vite dans un virage et 14% choisissent même d'accélérer.

Le risque d'accident : une expérience souvent déjà rencontrée et une sensibilisation en hausse sur les pratiques à adopter

- ❖ Une part non négligeable des conducteurs de deux-roues motorisés déclarent avoir déjà été témoins d'un accident de la route d'un autre motard (58%, +4 points) ou impliqués eux-mêmes dans un accident de la route (46%). Au global, c'est plus des deux tiers des conducteurs d'un deux-roues motorisé qui déclarent avoir connu au moins l'une de ces situations (68%, un score en hausse de 5 points). Sans surprise, ceux qui utilisent tous les jours ou presque leur scooter ou moto (80%) ont, plus que la moyenne, déjà été témoins ou impliqués dans un accident de la route.
- ❖ Lorsqu'ils sont impliqués dans un accident de la route, près de 7 conducteurs sur 10 déclarent que les services d'urgence ont été contactés (69%, +3 points), principalement par une personne impliquée dans l'accident : directement par eux-mêmes (32%) ou par une autre personne (37%). Prévenir les services d'urgence par le biais d'une application smartphone détectant automatiquement les chutes reste très anecdotique (seulement 2%).
- ❖ La majorité des conducteurs de deux-roues motorisés se disent bien informés sur la manière dont il faut réagir lorsqu'ils sont impliqués (73%) et/ou témoins d'un accident (75%, +4 points). D'ailleurs, cette année, les conducteurs semblent appréhender davantage la première priorité en cas d'accident de la route impliquant un motard : sécuriser les lieux, évoqué par 71% des conducteurs (+9 points), alors que prévenir les secours est cité par une proportion similaire à l'an dernier (71%). Notons que les conducteurs identifient bien les services d'urgence à contacter en priorité : les pompiers (52%) et le SAMU (36%).

Principaux enseignements (2/2)

Prévention routière : des compagnies d'assurance légitimes et qui ont un rôle à jouer

- ❖ Comme en 2021, les conducteurs associent spontanément la prévention routière au champ lexical du risque (« accident », « attention », « danger ») et à des pratiques identifiées comme dangereuses (« vite », « alcool »). Et, ils témoignent d'une confiance forte dans les services d'urgences (les sapeurs-pompiers (90%), les ambulanciers (87%)) et les forces de l'ordre (les gendarmes (85%), les agents de police (84%, +4 points)) ainsi qu'aux associations de prévention routière (83%, +3 points). Même si elles suscitent une adhésion plus faible, les compagnies d'assurances recueillent toutefois la confiance de 64% des conducteurs de deux-roues motorisés (une baisse de 3 points depuis l'an dernier).
- ❖ D'ailleurs, plus encore que l'année dernière, les conducteurs jugent prioritaire qu'une assurance de deux-roues motorisés propose des outils de prévention à ses assurés (63%, +5 points), en permettant un accès à une application d'assistance à la conduite (87%), en proposant des stages de sensibilisation aux risques de la route (87%, +3 points) ou encore en incitant à l'entretien de leur véhicule dans des garages partenaires (82%).

Liberty Rider : une application connue par plus d'un conducteur sur deux

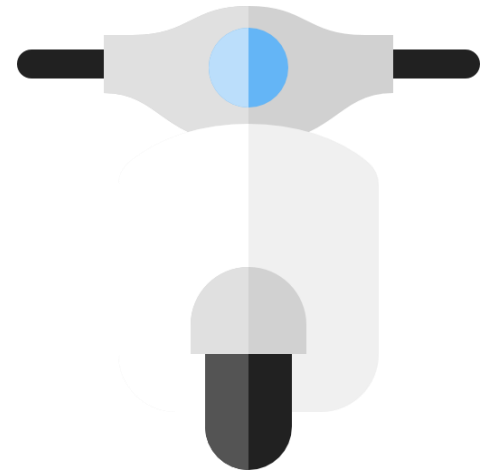
- ❖ En 2022, 54% des conducteurs déclarent avoir déjà entendu parler de l'application Liberty Rider. Une notoriété plus forte auprès des jeunes et d'une population urbaine.
- ❖ Dans le cadre d'un contrat d'assurance moto, si un assureur proposait un accès complet à une application comme Liberty Rider, cela serait associé à des bénéfices manifestes par plus de 4 conducteurs sur 5. Une compagnie d'assurances qui serait alors jugée, aux yeux des conducteurs, moderne (85%), s'adaptant aux comportements de ses assurés (85%), prenant soin de ses assurés (83%) ou encore considérée comme un véritable acteur dans la prévention (83%).

Communiquer sur la prévention routière : la pédagogie avant tout

- ❖ Une majorité des conducteurs de deux-roues motorisés déclarent avoir déjà vu, lu ou entendu au moins une campagne de communication sur la prévention au cours des derniers mois (61%). Des campagnes avant tout associées à la télévision (56%), à internet et aux réseaux sociaux (33%) et à la radio (27%).
- ❖ En priorité, une campagne de prévention routière devrait se centrer aux yeux des conducteurs de deux-roues motorisés sur le fond des messages et la pédagogie : rappeler les bons comportements à adopter sur la route (88%) et mettre en avant les services ou les outils de prévention disponibles (85%). Le niveau d'adhésion est un peu moins élevé envers une campagne choquante, avec des images fortes et des situations qui heurtent (72%).



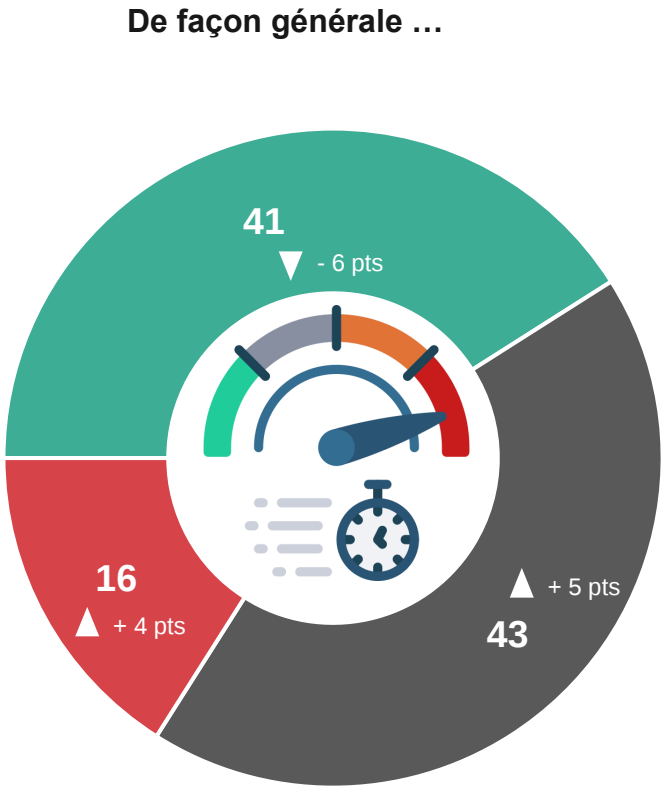
Pratiques de conduite et virages dangereux



Par rapport à l'an dernier, les conducteurs déclarent un peu plus rouler à la vitesse maximale autorisée, voire plus vite, quel que soit le contexte de conduite

Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

- À tous, en % -



Selon le type de route...

En ville



Sur l'autoroute



Sur une route départementale



- Plus lentement que la vitesse maximale autorisée
- À la vitesse maximale autorisée
- Plus vite que la vitesse maximale autorisée
- Ne se prononce pas

Dépasser la vitesse maximale autorisée est plus revendiqué que la moyenne de la part des hommes, des profils ruraux et de ceux conduisant les plus grosses cylindrées

Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?_D'une façon générale

- À tous, en % -

De façon générale ...



41% des conducteurs déclarent conduire **plus lentement que la vitesse maximale autorisée**, un comportement plus fréquent parmi :

- Les femmes (46%)
- Les 18-24 ans (47%)
- Les habitants de l'agglomération parisienne (51%)
- Utilisent un cyclomoteur (56%) ou une moto légère (45%)
- Utilisent leur deux-roues motorisé plusieurs fois par semaine (44%)
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 2 ans (53%)

43% des conducteurs déclarent conduire **à la vitesse maximale autorisée**, un comportement plus fréquent parmi :

- Les 50 ans et plus (56%)
- Utilisent une moto (55%)
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 5 ans (52%)

16% des conducteurs déclarent conduire **plus vite que la vitesse maximale autorisée**, un comportement plus fréquent parmi :

- Les hommes (19%)
- Les habitants de communes rurales (23%)
- Utilisent une moto (28%)
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans (25%)

Dans le détail, ceux qui affirment aller plus vite que la vitesse maximale autorisée déclarent s'en tenir le plus souvent à conduire « un peu plus vite », très rares sont ceux qui assument d'aller « beaucoup plus vite »

Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

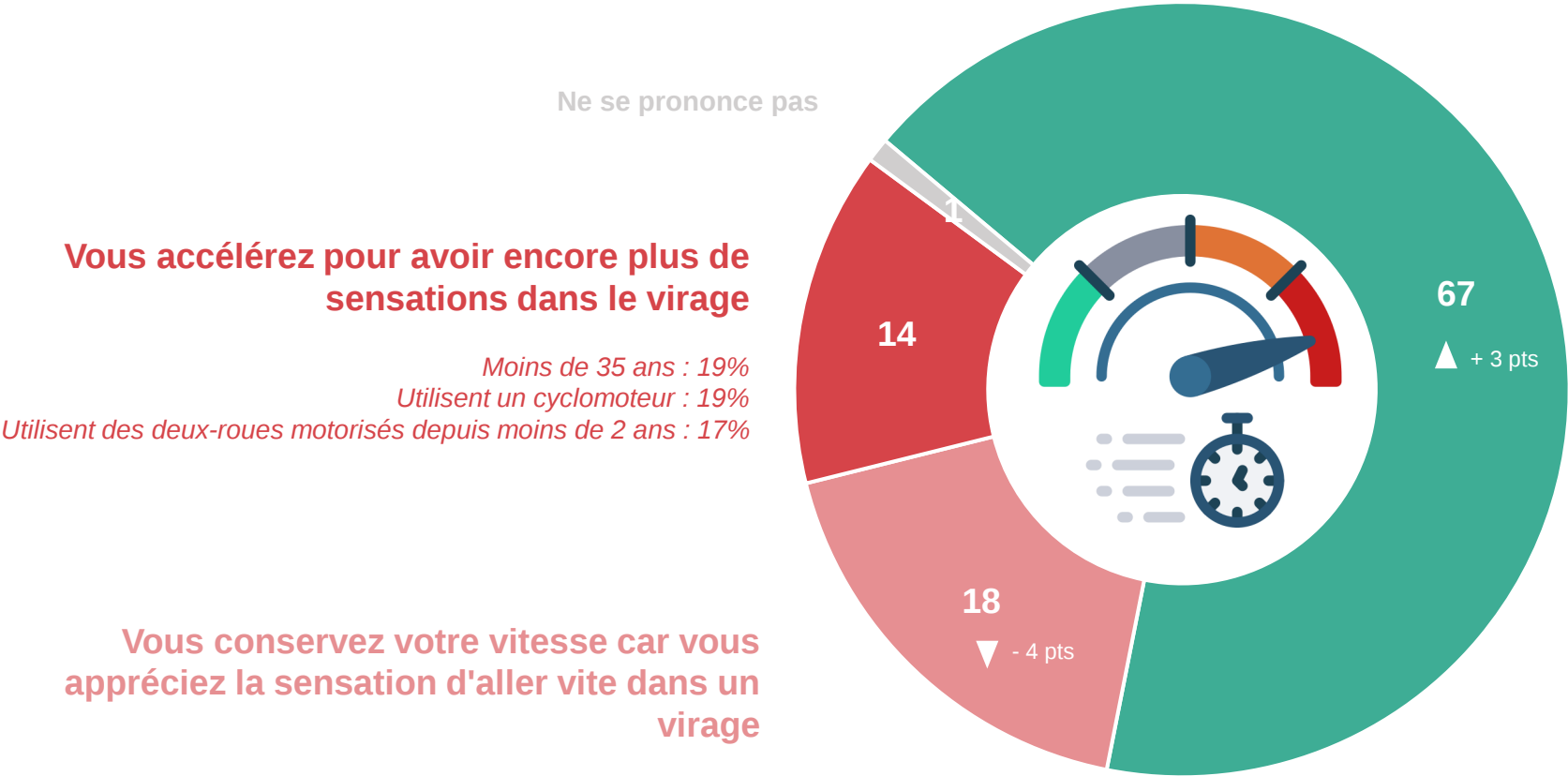
- À tous, en % -

	ST Plus lentement que la vitesse maximale autorisée	Beaucoup plus lentement que la vitesse maximale autorisée	Un peu plus lentement que la vitesse maximale autorisée	À la vitesse maximale autorisée	ST Plus vite que la vitesse maximale autorisée	Un peu plus vite que la vitesse maximale autorisée	Beaucoup plus vite que la vitesse maximale autorisée	Ne se prononce pas
De façon générale	41	17	24	43	16	15	1	-
En ville	45	12	33	43	12	10	2	-
Sur une route départementale	32	10	22	47	20	18	2	1
Sur l'autoroute	33	12	21	45	21	18	3	1

Néanmoins, lorsqu'un panneau de signalisation indique un « virage dangereux », deux tiers des conducteurs, soit une part un peu plus élevée que l'an dernier, déclarent réduire leur vitesse pour plus de sécurité

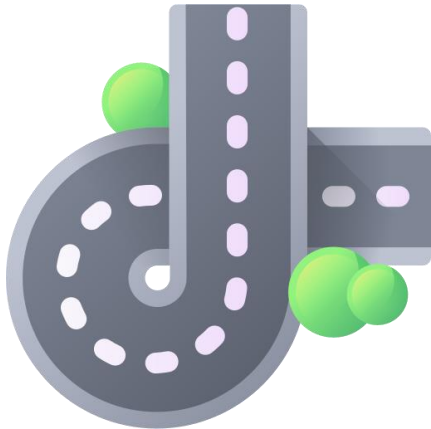
Lorsqu'un panneau de signalisation indique un « virage dangereux », que faites-vous le plus souvent ?

- À tous, en % -



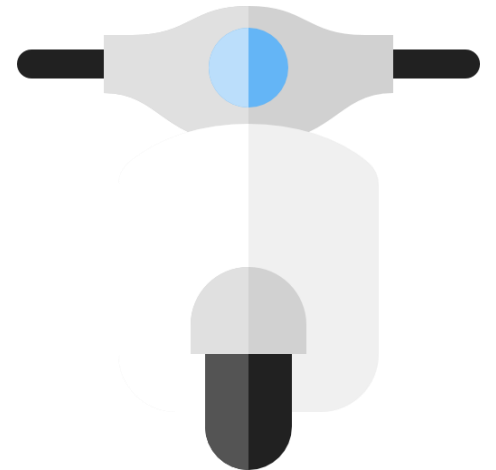
Vous réduisez votre vitesse pour plus de sécurité

- 50 ans et plus : 86%
- Utilisent une moto : 80%
- Utilisent leur deux-roues motorisé moins d'une fois par semaine : 75%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 80%





Les risques d'accident : perception et attitudes des conducteurs



Un grand nombre de conducteurs de deux-roues motorisés déclarent avoir déjà connu une expérience d'accident (68%, une augmentation de 5 points depuis la dernière mesure) : le plus souvent comme témoins (58%), mais 46% indiquent avoir déjà été impliqués eux-mêmes

Alors que vous étiez sur votre moto/scooter, avez-vous déjà été... ?

- À tous, en % -



68% (+ 5 pts) des conducteurs déclarent avoir déjà connu au moins l'une de ces situations

- Hommes : 70%
- Moins de 35 ans : 77%
- PCS+ : 72%
- Agglomération parisienne : 76%
- Utilisent leur deux-roues motorisé tous les jours ou presque : 80%

Témoign d'un accident de la route d'un autre motard



Oui

58 ▲ + 4 pts

Impliqué(e) dans un accident de la route (accrochage, chute, etc.)



46

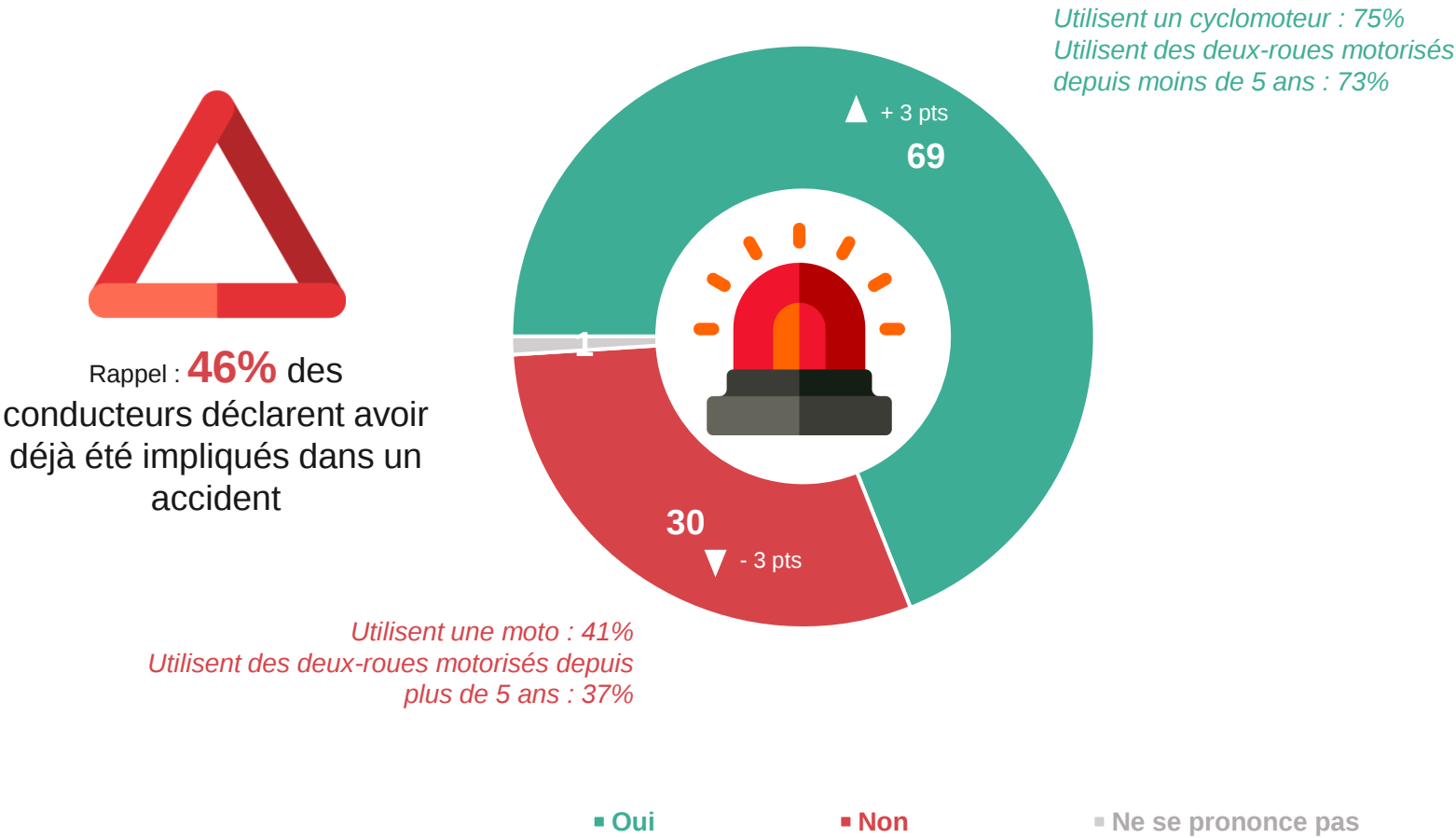
Les **utilisateurs de cyclomoteurs** (57%), davantage que ceux qui utilisent une moto (35%), ont tendance à se déclarer **plus souvent impliqués dans un accident de la route**.

■ Oui, plusieurs fois ■ Oui, une fois ■ Non ■ Ne se prononce pas

Près de 7 conducteurs sur 10 qui affirment avoir déjà été impliqués dans un accident de la route déclarent que les services d'urgence ont été contactés, en légère hausse par rapport à 2021

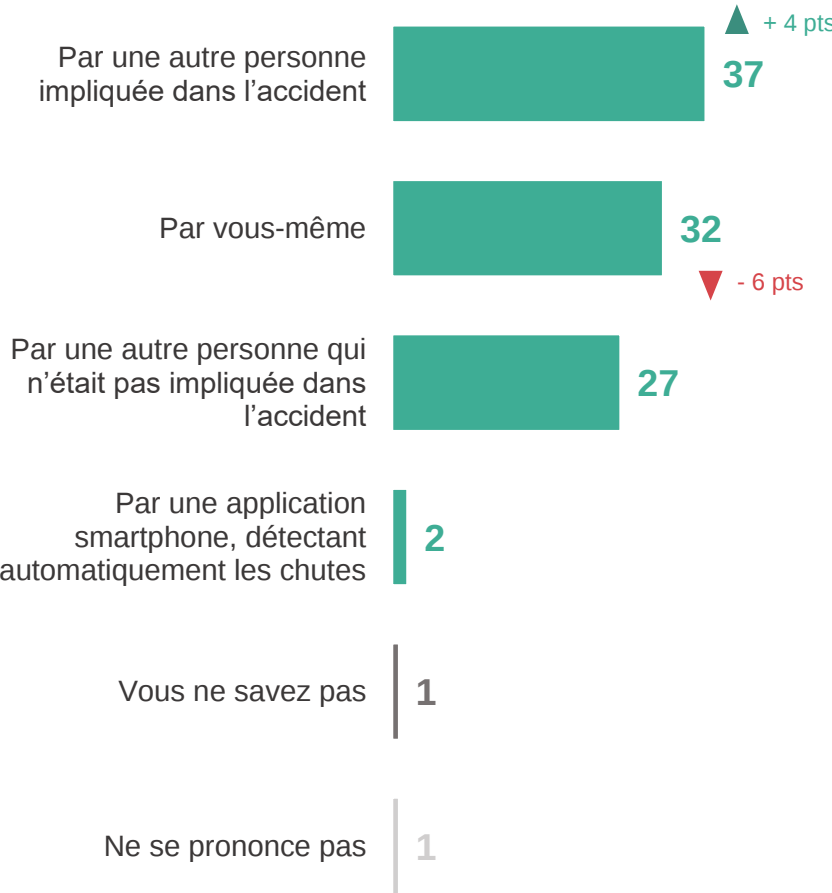
Suite à cet accident dans lequel vous avez été impliqué(e), les services d'urgence (secours, pompiers, etc.) ont-ils été contactés ? Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident, en % -



Et comment ont-été contactés les services d'urgence ? Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

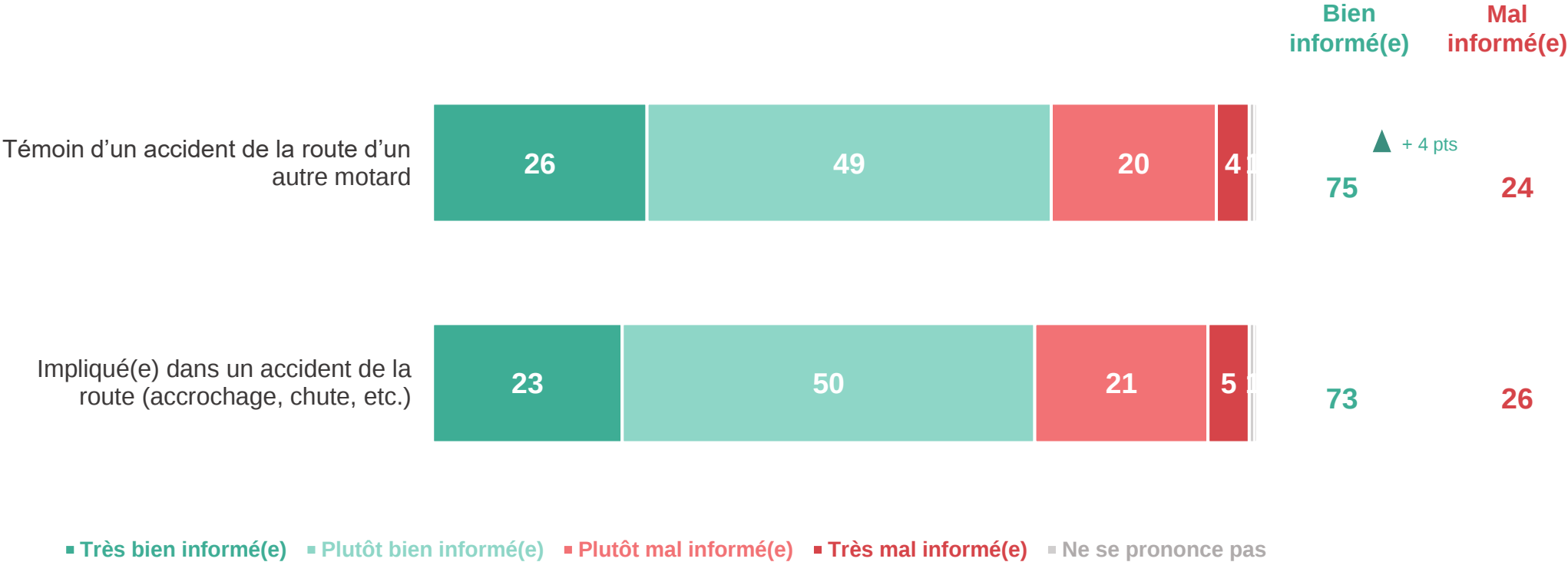
- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident pour lequel les services d'urgence ont été contactés, en % -



La majorité des conducteurs de deux roues motorisés se disent bien informés sur la manière dont il faut réagir lorsqu'ils sont impliqués et/ou témoins d'un accident (et même un peu qu'en 2021, dans ce dernier cas)

Et diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) sur comment réagir lorsque vous êtes... ?

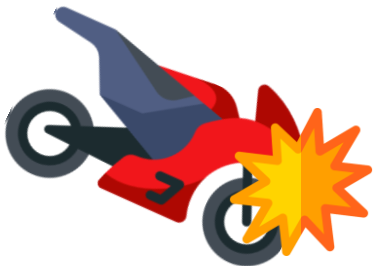
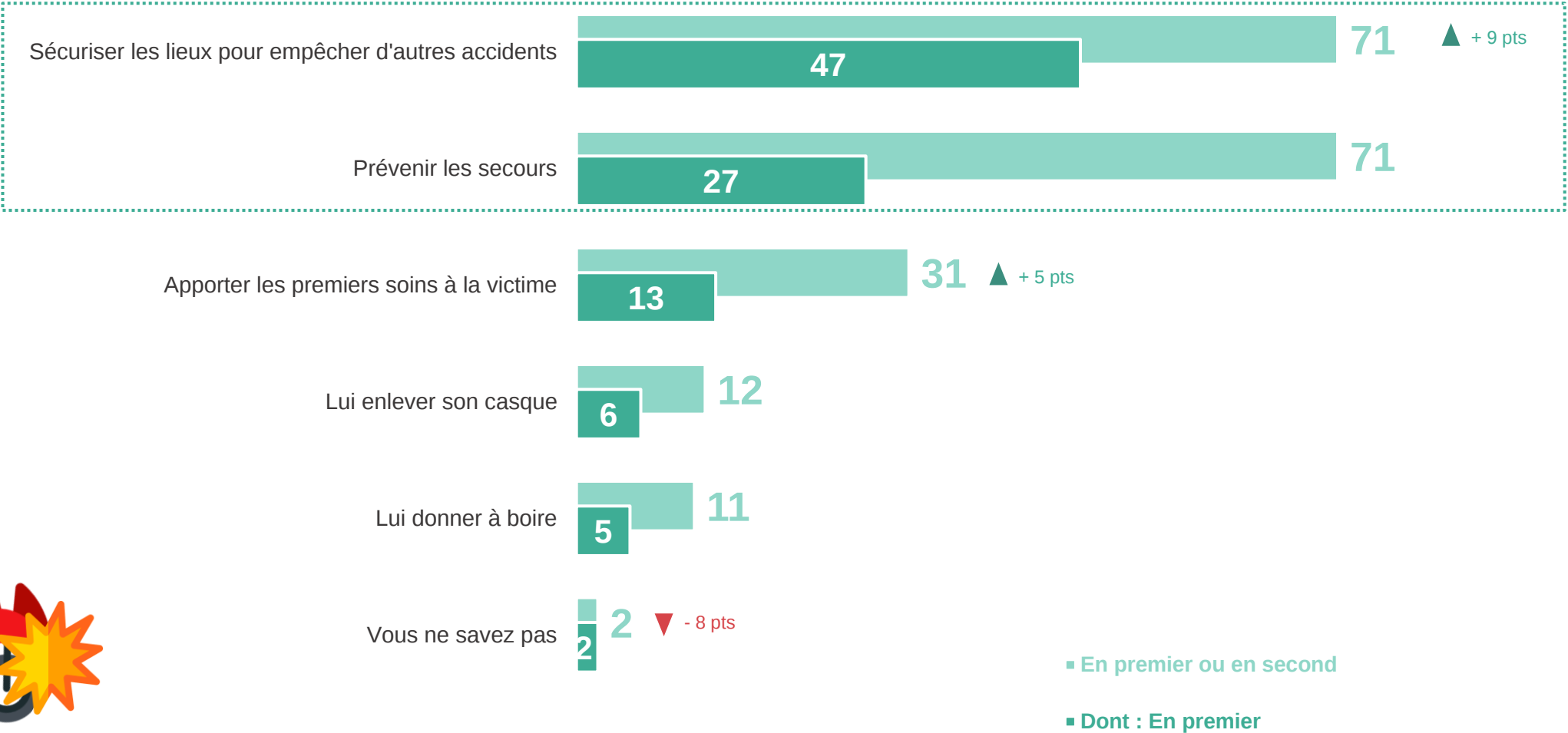
- À tous, en % -



En 2022, les conducteurs semblent appréhender davantage la première priorité en cas d'accident de la route impliquant un motard : sécuriser les lieux (avec une hausse de 9 points par rapport à l'an dernier)

Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, que faut-il faire en priorité ? En premier ? Et en second ?

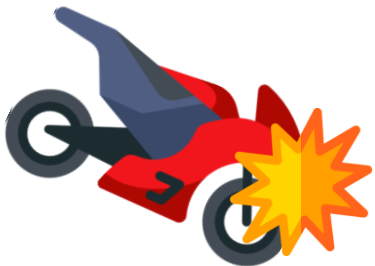
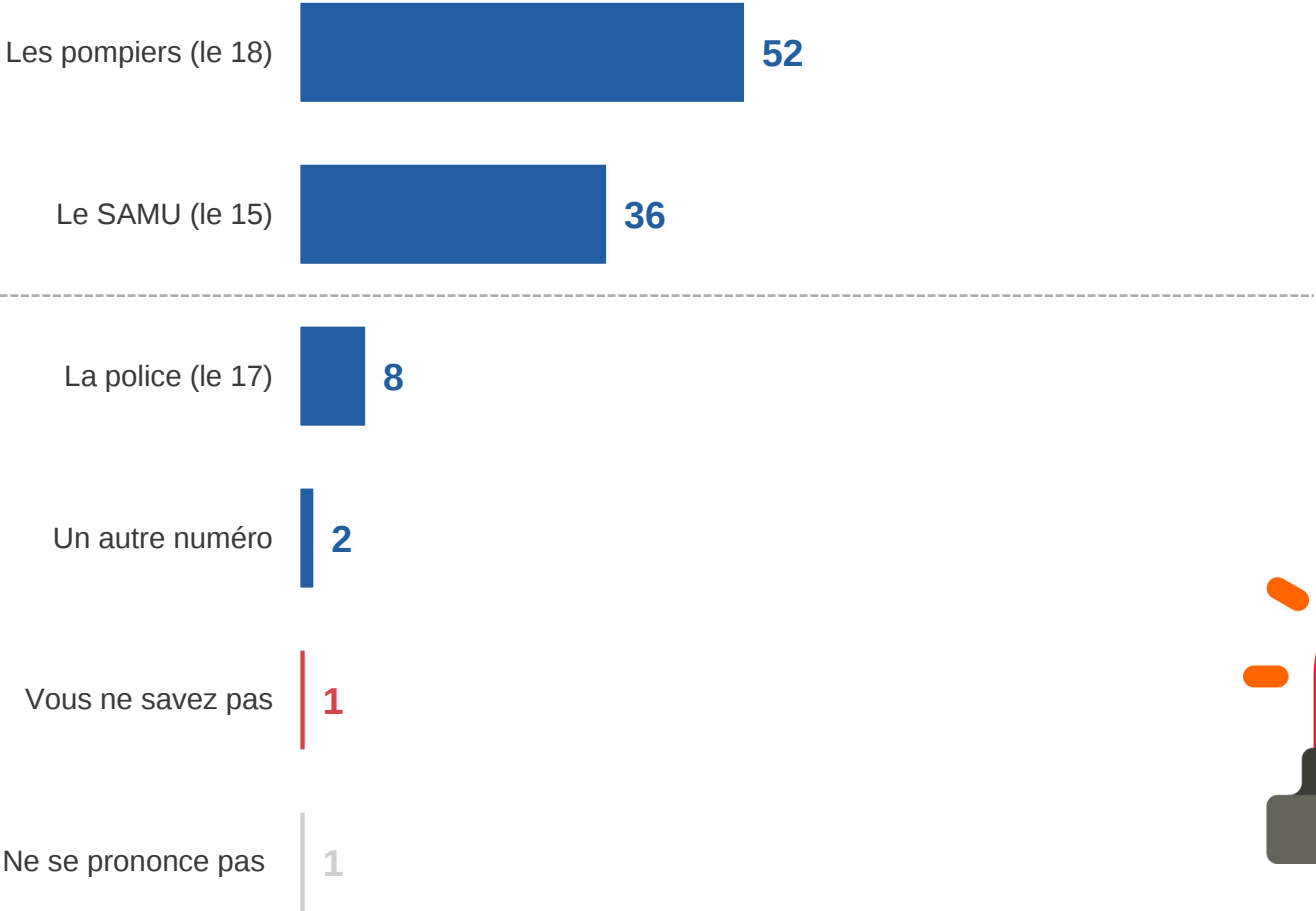
- À tous, en % -



Les conducteurs identifient bien les services d'urgence à contacter en priorité en cas d'accident de la route impliquant un motard, même s'ils citent un peu plus les pompiers et un peu moins le SAMU, une proportion similaire à celle mesurée en 2021

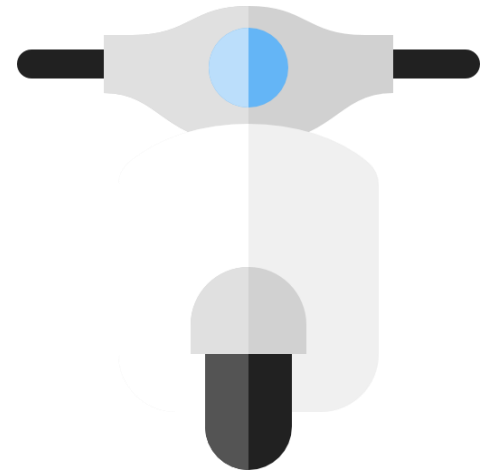
Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, quel service d'urgence faut-il prévenir en priorité ?

- À tous, en % -





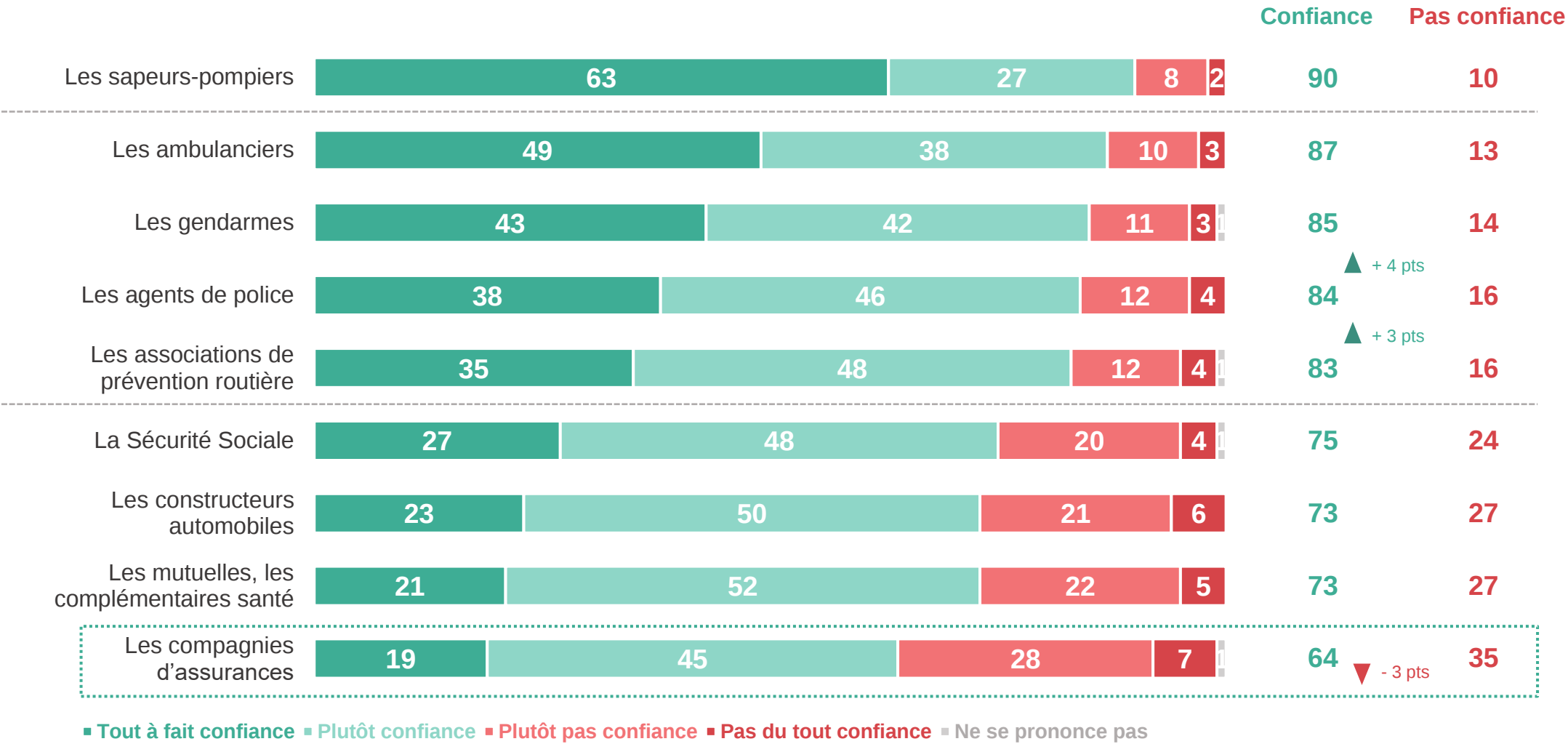
Prévention routière : quelles attentes des conducteurs ?



En matière de prévention routière, les conducteurs expriment une confiance forte dans les services d'urgence et dans les forces de l'ordre ; bien qu'en fin de classement et accusant une légère baisse par rapport à l'année dernière, les compagnies d'assurances recueillent toutefois la confiance de 64% des conducteurs

Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ?

- À tous, en % -



Les conducteurs jugent unanimement important qu'une assurance de deux-roues motorisé propose des outils de prévention à ses assurés ; il s'agit même d'une dimension davantage mise en avant cette année, tout à fait prioritaire aux yeux de 63% des conducteurs (soit une hausse de 5 points)

Jugez-vous tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire ou pas important qu'une assurance moto/scooter propose des outils de prévention à ses assurés ?

- À tous, en % -



■ Tout à fait prioritaire ■ Important mais pas prioritaire ■ Pas important ■ Ne se prononce pas

Plus de 8 conducteurs sur 10 estiment que chacun de ces différents services de prévention devraient être proposés par leur assurance moto

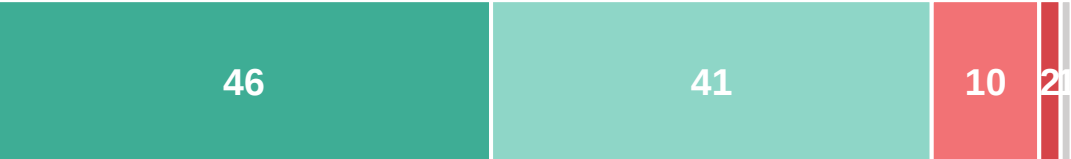
Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

- À tous, en % -

97% des conducteurs estiment qu'au moins l'une de ces initiatives devrait être proposée pour prévenir des accidents de la route

Oui Non

Permettre un accès à une application d'assistance à la conduite, prévenant directement les secours en cas d'accident



87 12

Proposer des stages de sensibilisation aux risques de la route

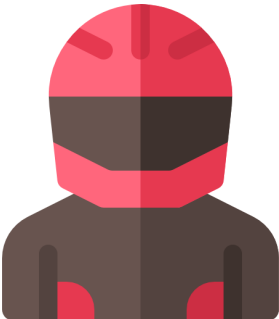


87 ▲ + 3 pts 12

Inciter à l'entretien de son véhicule dans des garages partenaires



82 17



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

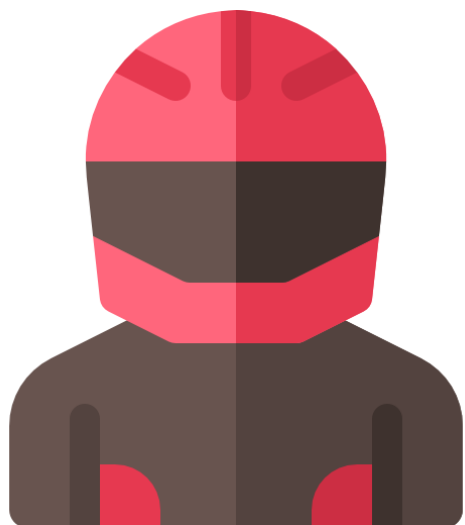


Ceux qui utilisent fréquemment leur deux-roues motorisé ont tendance à considérer que l'ensemble de ces initiatives devraient être proposées par leur assurance.

Récapitulatif : Attentes des conducteurs à l'égard des assurances en matière de prévention routière

Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ? / Jugez-vous tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire ou pas important qu'une assurance moto/scooter propose des outils de prévention à ses assurés ? / Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

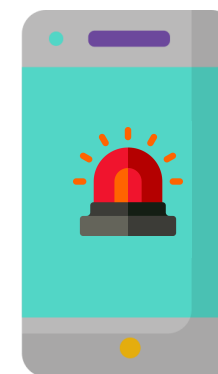
- À tous, en % -



64% des conducteurs estiment faire **confiance aux compagnies d'assurances** pour **agir dans le bon sens en matière de prévention routière ...**

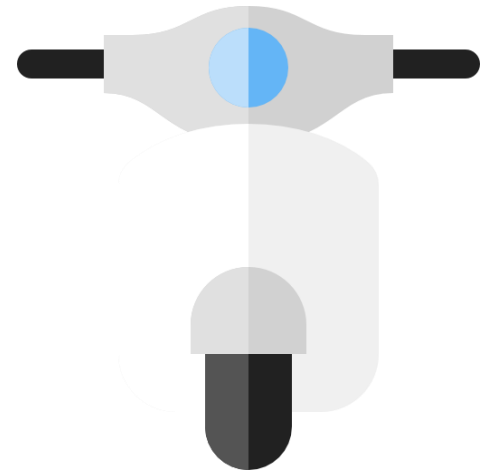
... et **97%** approuvent l'idée **qu'une assurance propose des outils de prévention à ses assurés.**

Si une piste concrète se détache, ce serait avant tout **de permettre un accès à une application d'assistance à la conduite, prévenant directement les secours en cas d'accident** (87%)





Regard des conducteurs sur la proposition d'un partenariat d'une assurance avec l'application Liberty Rider



Aujourd'hui, 54% des conducteurs déclarent avoir déjà entendu parler de l'application Liberty Rider, une notoriété proche de celle enregistrée l'an dernier

Avez-vous déjà entendu parler de l'application d'aide à la conduite « Liberty Rider » ?

- À tous, en % -

Oui, et vous voyez précisément ce dont il s'agit

27

Oui, mais vous ne voyez pas précisément ce dont il s'agit

27

Non

45

Ne se prononce pas

1

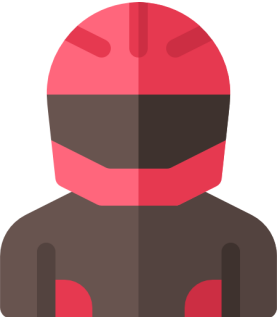


En ont entendu parler : 54%

(56% lors de la vague 2021)

- Moins de 35 ans : 64%
- Agglomération parisienne : 63%
- PCS+ : 61%
- Utilisent un cyclomoteur : 63%
- Utilisent leur deux-roues motorisé plusieurs fois par semaine : 60%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 60%

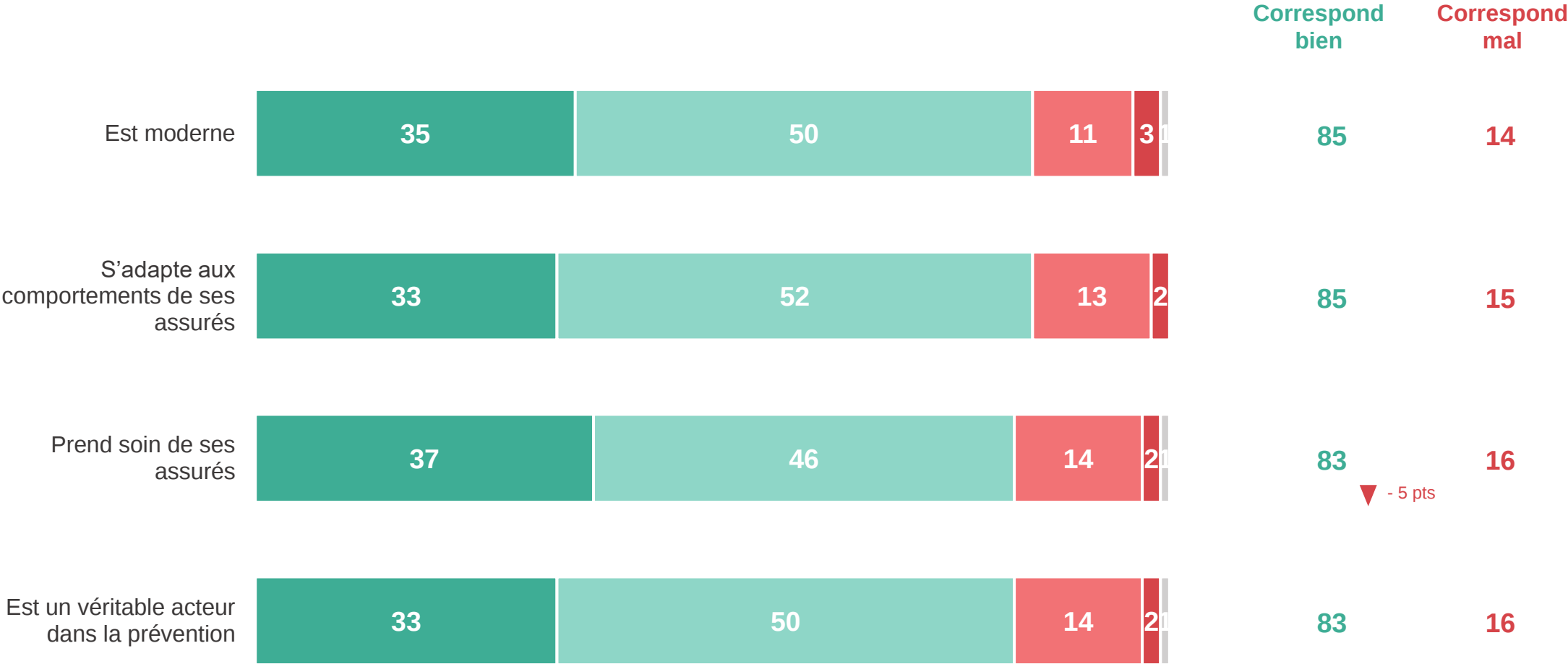
- 50 ans et plus : 62%
- Utilisent leur deux-roues motorisé moins d'une fois par semaine : 59%
- Utilisent une moto : 56%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 5 ans : 54%



Aux yeux des conducteurs, si un assureur proposait un accès complet à une application comme Liberty Rider dans le cadre d'un contrat d'assurance moto, cela serait associé à des traits d'image largement positifs par les conducteurs

Chacun des qualificatifs suivants correspond-il bien ou mal selon vous à une assurance qui proposerait un accès complet à ce type d'application dans le cadre d'un contrat d'assurance moto ?

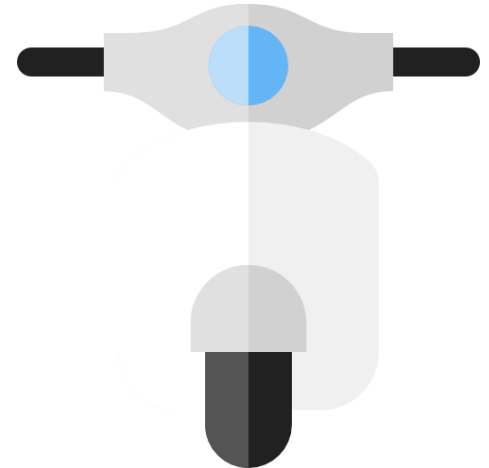
- À tous, en % -



▼ - 5 pts



Regard des conducteurs sur les campagnes ou dispositifs de communication en matière de prévention routière



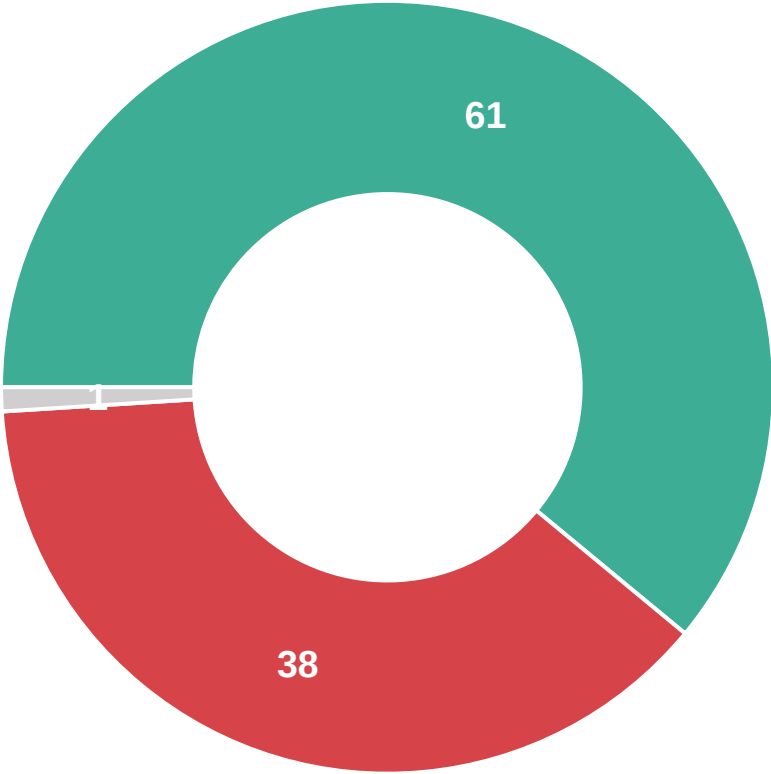
Des communications sur la prévention routière perçues par une majorité de conducteurs : plus de 60% d'entre eux déclarent avoir vu, lu ou entendu une ou plusieurs campagnes sur le sujet au cours des derniers mois

Vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu une ou plusieurs campagnes de communication sur la prévention routière au cours des derniers mois ?

- À tous, en % -

_ Nouvelle question _

- Hommes : 63%
- Moins de 35 ans : 68%
- PCS- : 66%
- Utilisent un cyclomoteur : 71%
- Utilisent leur deux-roues motorisé plusieurs fois par semaine : 64%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 68%
- Femmes : 43%
- 50 ans et plus : 59%
- Utilisent une moto : 50%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 58%



■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

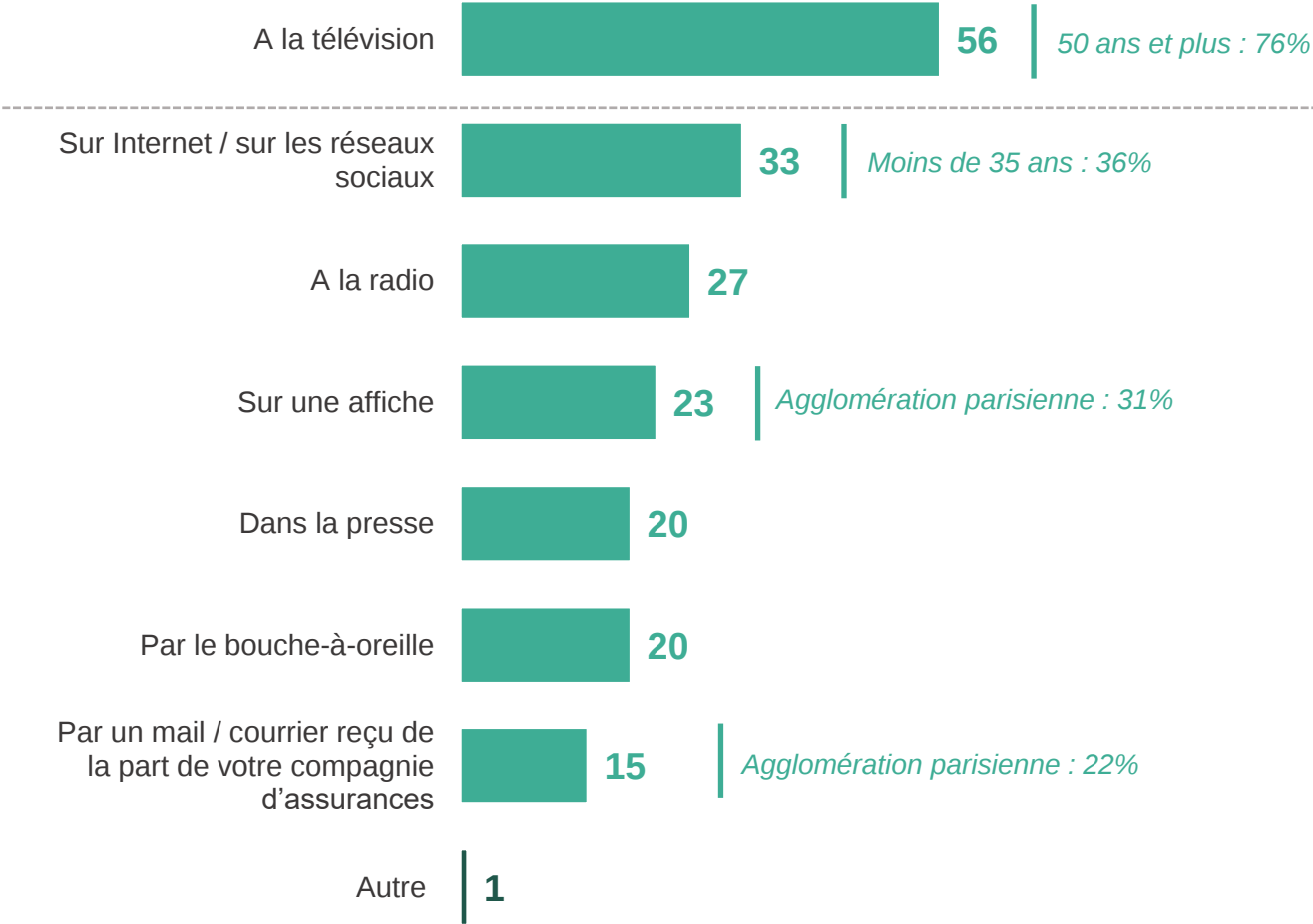


Des campagnes d'abord vues à la télévision, puis sur Internet / les réseaux sociaux

Par quel(s) moyen(s) avez-vous vu, lu, entendu parler de cette campagne ?

- À ceux qui déclarent avoir déjà lu, vu, entendu parler d'une campagne de communication sur la prévention routière au cours des derniers mois, en % -

_ Nouvelle question _

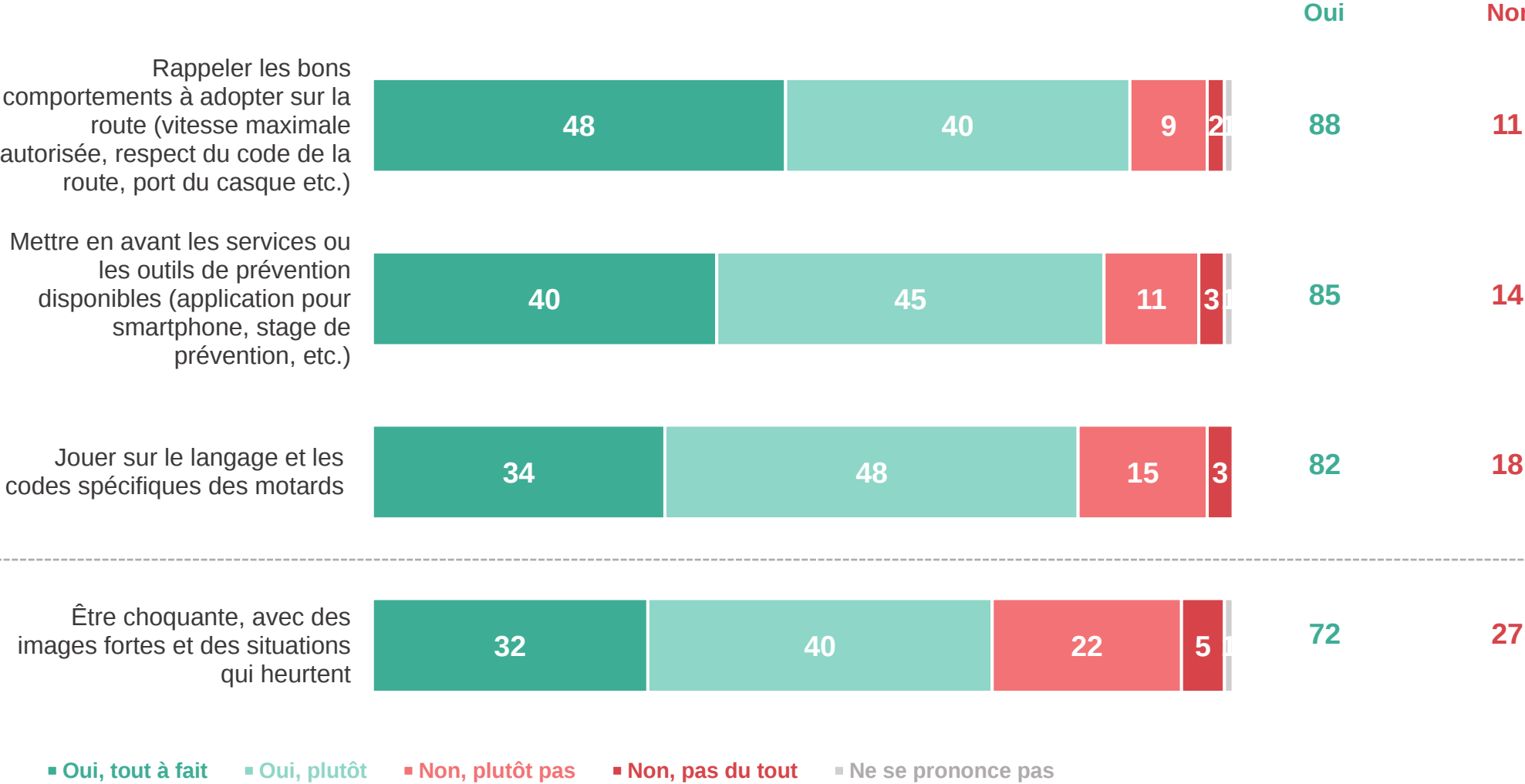


En priorité, une campagne de prévention routière devrait se centrer sur le fond des messages : rappeler les bons comportements à adopter sur la route, mettre en avant les services ou les outils de prévention disponibles

Et, selon vous, une campagne de prévention routière visant les utilisateurs de deux roues motorisés devrait-elle ... ?

- À tous, en % -

_ Nouvelle question _



Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

Contact Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion – 01 44 87 60 66 – jdlevy@harrisinteractive.fr